

Le RN est contre le peuple



Le RN vote

- CONTRE** l'augmentation du Smic
- CONTRE** le gel des loyers et la hausse plafonnée
- CONTRE** l'impôt sur la fortune
- CONTRE** l'indexation salariale sur l'inflation
- CONTRE** la revalorisation des petites retraites
- CONTRE** le fait de conditionner les aides aux petites entreprises et taxer les superprofits
- CONTRE** l'augmentation des hébergements d'urgence
- CONTRE** la garantie d'autonomie à 1063 € pour les jeunes de 18 à 25 ans
- CONTRE** la gratuité des cantines et des fournitures scolaires des plus modestes
- CONTRE** la gratuité des premiers m3 cube d'eau
- CONTRE** le blocage des prix, dont celui de l'électricité

Le RN veut se faire croire proche du peuple et défendant l'intérêt des plus pauvres contre le capital ce qu'il appelle la mondialisation. Il en est tout autre l'extrême droite a toujours clairement prit le parti des grands patrons et non pas celui des travailleurs, travailleuses et privé.e.s d'emploi

L'extrême droite veut réduire le nombre de logements sociaux et supprimer le minimum de 25 % de logements sociaux par commune. Dans les communes qu'elle gère, elle baisse les dotations aux crèches et cantines ainsi que les subventions aux associations tel que le secours populaire (sous prétexte d'une politisation) tout en augmentant la rémunération de ses élus. Elle s'en prend aux représentants du personnel.

Dans son programme le RN prétend vouloir augmenter le salaire des travailleurs mais il propose des améliorations pour les patrons, par exemple l'allègement des cotisations sociales patronales vont diminuer d'autant les recettes pour la sécurité sociale, qui traduiront une augmentation du tarif des soins, une casse des hôpitaux et une obligation de travailler plus longtemps.

**MANIFESTATION CONTRE L'EXTRÊME DROITE
MOBILISONS-NOUS POUR LA DÉMOCRATIE ET LA
JUSTICE SOCIALE!**

Lamballe - lun. 17 juin - 18 h - devant la mairie
Guingamp - mer. 19 juin - 17h30 - Parvis de la gare
Rostrenen - sam. 22 juin - 10h30 - Place du G. De Gaulle
APPEL ALERTES FÉMINISTES
Saint-Brieuc - Dim. 23 juin - 11h

Le RN est contre les droits des femmes



Le RN vote



CONTRE les formations visant à limiter le harcèlement au sein des institutions de l'UE

CONTRE l'allongement du délai légal d'IVG

CONTRE la condamnation de l'interdiction quasi-totale de l'avortement en Pologne

CONTRE une résolution de l'UE incitant à combler les inégalités salariales entre F et H

ABSENT pour voter contre les violences sexuelles et sexistes

ABSENT pour voter sur l'égalité professionnelle (loi Rixain)

S'ABSTIENT pour le 3e plan d'action de l'UE sur l'égalité entre les H et les F

En meeting lors de la campagne présidentielle de 2022, Marine le Pen fait un lien entre les violences sexuelles et l'immigration, occultant la douloureuse réalité : les violences subies par les femmes proviennent en grande majorité d'une personne de leur entourage. C'est un aveu manifeste d'indifférence, et de méconnaissance des combats féministes.

Rappelons que quatre ans auparavant, aucune personne de son parti n'a voté la loi « Schiappa » visant à renforcer la lutte contre les violences sexuelles et sexistes. Le désintérêt du RN aperçu par le manque d'intervention en débat s'est montré flagrant lors du vote : 1 abstention et 5 absent·es. En 2021, les euro-député·es frontistes présent·es votent contre une résolution visant à créer des formations contre le harcèlement au sein des institutions de l'UE. La justification illustre à nouveau l'implication totalement fantôme de ce parti d'extrême droite sur la cause des femmes « Les hommes ne sont pas tous des coupables en puissance nécessitant d'être rééduqués par les féministes » (Annika Bruna).

Et lorsqu'enfin le RN semble s'impliquer dans les débats, c'est pour s'opposer aux droits fondamentaux. En 2020, c'est contre une résolution incitant les états membres de l'UE à intensifier leurs efforts pour combler les inégalités de revenus entre les femmes et les hommes. La même année, la totalité des eurodéputé·es frontistes refuse de condamner l'interdiction quasi-totale de l'avortement en Pologne. En 2022, les élu·es RN déposent un amendement contre la proposition de loi visant à allonger le délai d'IVG jusqu'à 14 semaines (12 auparavant). À nouveau, le RN était quasi absent lors du vote, et les deux député·es représentant le parti ont voté contre.